

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
ECONOMIQUE  
ET SOCIAL



Distr.  
GENERALE

E/CN.4/1982/SR.1-61/Corrigendum  
24 août 1982

FRANCAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME

Trente-huitième session

COMPTES RENDUS ANALYTIQUES DES 1ère A 61e SEANCES<sup>\*</sup>

Tenues au Palais des Nations, à Genève,  
du 1er février au 12 mars 1982

Rectificatif

SEANCES PUBLIQUES

On trouvera dans le présent document les rectifications applicables au texte français qui ont été apportées par les délégations et le Secrétariat aux comptes rendus analytiques des séances publiques tenues par la Commission des droits de l'homme au cours de sa trente-huitième session (E/CN.4/1982/SR.1 à 41, 51/Add.1, 52 à 60 et 61/Add.1).

La Commission a également tenu onze séances privées dont les comptes rendus analytiques (E/CN.4/1982/SR.42 à 51 et 61) ont fait l'objet d'une distribution restreinte. Les rectifications à apporter aux comptes rendus analytiques de ces séances figurent dans le document E/CN.4/1982/SR.1-61/Corrigendum/Add.1 qui fait aussi l'objet d'une distribution restreinte.

Les comptes rendus analytiques des séances de la trente-huitième session de la Commission seront tenus pour définitifs dès la publication du rectificatif E/CN.4/1982/SR.1-61/Corrigendum et Add.1.

<sup>\*</sup> Il n'a pas été établi de compte rendu analytique pour les 4e et 62e séances.

6e séance

Paragraphe 6, 11 et 12

Dans la première phrase des trois paragraphes, lire "résolution 36/147".

7e séance

Paragraphe 5

Remplacer le nom de l'orateur par "M. AL-QASEM".

Paragraphe 25

Remplacer le nom de l'orateur par "M. OMEIR".

8e séance

Paragraphe 5

Remplacer le nom de l'orateur par "M. MOYILA NGONDA BEMPU".

9e séance

Paragraphe 23

Dans la deuxième phrase, remplacer "résolution 487 (1981)" par "résolution 497 (1981)".

10e séance

Paragraphe 22

Remplacer le nom de l'orateur par "M. OTUNNU".

11e séance

Paragraphe 12

Dans la première phrase, remplacer la cote de document indiquée par "E/CN.4/1491".

Paragraphe 13

Dans la dernière phrase, remplacer "résolution 13 (XXXVII)" par "résolution 11 (XXXVII)".

Paragraphe 32

A la fin du paragraphe, remplacer "les résultats du référendum" par "l'organisation de ce référendum".

Paragraphe 68

Remplacer la mention entre parenthèses figurant après le nom de l'orateur par "(Observateur du Kampuchea démocratique)".

Paragraphe 72 et 85

Remplacer la mention entre parenthèses figurant après le nom de l'orateur par "(Observateur de l'Iraq)".

Paragraphe 80

Remplacer la première phrase par ce qui suit :

80. M. ZAFERA (Observateur de Madagascar), exerçant son droit de réponse, dit qu'il ne répondra pas aux paroles insultantes du représentant du Maroc qui n'ont d'autre but que de détourner l'attention de la question importante du Sahara occidental.

Paragraphe 81

Remplacer la mention entre parenthèses figurant après le nom de l'orateur par "(Observateur de la Jamahiriya arabe libyenne)".

Paragraphe 83

Remplacer la mention entre parenthèses figurant après le nom de l'orateur par "(Observateur d'Israël)".

Paragraphe 88

Remplacer la mention entre parenthèses figurant après le nom de l'orateur par "(Observateur du Maroc)".

Paragraphe 90

Remplacer le paragraphe par ce qui suit :

90. M. ZAFERA (Observateur de Madagascar), exerçant pour la deuxième fois son droit de réponse, dit que le représentant du Maroc fait de belles phrases mais n'aborde pas le fond du problème qui est celui du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance.

12e séance

Paragraphe 16

Remplacer la quatrième phrase par ce qui suit :

Cependant, les questions de désarmement sont débattues dans d'autres instances spécialisées. Le Gouvernement du Royaume-Uni estime que la tâche la plus importante de la communauté internationale est de réduire les ressources actuellement consacrées aux armements.

A la fin de la cinquième phrase, après les mots "et de non-prolifération", supprimer le point et ajouter ce qui suit :

et qu'il a présenté le projet de convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination, qui a été adopté en 1980.

Paragraphe 33

Dans la quatrième phrase, remplacer "résolution 33/84 (XXX)" par "résolution 3384 (XXX)".

14e séance

Paragraphe 7

A la fin de la dernière phrase, remplacer les mots "décision 36/142" par "décision 36/413".

Paragraphe 22

Dans la troisième phrase, remplacer "résolution 35/125 B" par "résolution 35/152 B".

Paragraphe 66

Remplacer le nom de l'orateur par "M. TE SUN HOA".

16e séance

Paragraphe 10

Remplacer le nom de l'orateur par "M. BYKOV".

18e séance

Paragraphe 1

Remplacer la deuxième partie de la première phrase, à partir des mots "et qu'elle a déploré" par ce qui suit :

et qu'elle a exprimé sa préoccupation au sujet du refus d'Israël de reconnaître l'applicabilité des Conventions de Genève à ces territoires. Elle déplore la politique suivie par ce pays en ce qui concerne les zones de peuplement.

A la fin de la deuxième phrase, après les mots "et sans effet juridique", ajouter le mot "international".

Paragraphe 64

Remplacer la mention entre parenthèses suivant le nom de l'orateur par "(Observateur du Maroc)".

19e séance

Paragraphe 14

Remplacer la première partie de la deuxième phrase par ce qui suit :

Le Royaume-Uni a été à l'avant-garde de l'élaboration du code de conduite de la Communauté économique européenne intéressant la politique de l'emploi des sociétés britanniques exerçant une activité en Afrique du Sud ...

Paragraphe 15

Entre la deuxième et la troisième phrase, insérer ce qui suit :

Les cinq pays occidentaux ont relancé les négociations et leur objectif est de passer à l'action dans le courant de l'année.

Entre la troisième et la quatrième phrase, insérer ce qui suit :

Le Royaume-Uni collabore avec les gouvernements d'autres pays pour opérer des changements d'ordre pratique en Afrique australe, au profit des populations de la région.

20e séance

Paragraphe 39

Dans la première et la sixième phrase, remplacer la cote "E/CN.4/1985" par "E/CN.4/1485".

Paragraphe 44

Dans la troisième phrase, remplacer "438 (1979)" par "439 (1978)".

21e séance

Paragraphe 13

Remplacer le nom de l'orateur par "M. MOYILA NGONDA BEMPU".

22e séance

Paragraphe 10 et 15

A la fin de la deuxième phrase du paragraphe 10 et dans la première phrase du paragraphe 15, remplacer le numéro de la résolution du Conseil de sécurité "439 (1979)" par "439 (1978)".

26e séance

Paragraphe 24

Dans la première phrase, remplacer le troisième numéro de résolution "36/6" par "36/5".

27e séance

Paragraphe 26

Au début de la première phrase, remplacer "Le Kampuchea démocratique" par "La République populaire du Kampuchea".

28e séance

Paragraphe 53

Remplacer la mention entre parenthèses figurant après le nom de l'orateur par "(Observateur de la République démocratique allemande)".

29e séance

Paragraphe 18 et 75

Remplacer le nom de l'orateur par "Mme GU Yijie".

Paragraphe 63

A la fin de la deuxième phrase, il faut lire les cotes de document comme suit : "A/35/154, A/35/238-S/13952 et A/36/77."

Paragraphe 121

Remplacer le nom de l'orateur par "M. MA Longde".

30e séance

Paragraphe 7

Dans la première phrase, remplacer le mot "réalisations" par le mot "résultats".

A la fin du paragraphe, ajouter ce qui suit :

Il est certes prématuré et, pour l'instant, déraisonnable et malvenu de demander à la Sous-Commission d'entreprendre une étude sur ce projet.

Paragraphe 8

Remplacer la première partie de la première phrase par ce qui suit :

8. La délégation britannique s'est abstenue lors du vote sur le projet de résolution E/CN.4/1982/L.12; elle a d'ailleurs précisé en d'autres occasions ses vues sur l'action menée par Israël. La question dont la résolution traite, outre qu'elle ne s'inscrit pas...

Paragraphe 9

Dans la deuxième phrase, après le mot "efforts", ajouter le mot "louables".

Paragraphe 63

Dans la première phrase, remplacer les mots "la résolution 35 (XXXVII)" par "la résolution 36 (XXXVII)".

31e séance

Paragraphe 131

Remplacer le nom de l'orateur par "M. BOUHDIBA".

34e séance

Page 4

Dans le titre précédant le paragraphe 13, remplacer la deuxième cote de document figurant entre parenthèses par "E/CN.4/1982/NGO/5".

Paragraphe 38

Dans la deuxième phrase, remplacer la cote de document entre parenthèses par "(E/CN.4/Sub.2/476 et Add.1 à 6)".

Paragraphe 51

Dans la deuxième phrase, remplacer la cote par "E/CN.4/Sub.2/L.785".

Paragraphe 67

Dans la première phrase, remplacer "décision 3 (XXIV)" par "décision 3 (XXXIV)" et remplacer les mots "pour les réfugiés" par "aux droits de l'homme".

36e séance

Paragraphe 38

Remplacer la mention entre parenthèses figurant après le nom de l'orateur par "(Conseil international de traités indiens)".

Paragraphe 40

A la fin de la deuxième phrase, remplacer la cote entre parenthèses par "(E/CN.4/Sub.2/476 et Add.1 à 6)".

38e séance

Paragraphe 11

Remplacer le nom de l'orateur par "Mme GU Yijie".

Paragraphe 17

Remplacer le nom de l'orateur par "M. MOYILA NGONDA BEMPU".

40e séance

Paragraphe 48

Remplacer la mention entre parenthèses figurant après le nom de l'orateur par "(Observateur de l'Iraq)".

Paragraphe 84

Remplacer le nom de l'orateur par "M. CHILOVITCH".

41e séance

Paragraphe 16

Dans la première phrase, remplacer la deuxième cote de document par "A/36/594".

53e séance

Paragraphe 126

Remplacer le nom de l'orateur par "Mme LUCAS DE RIVERA".

Paragraphe 175

Dans la deuxième phrase, remplacer la cote "E/CN.4/1505" par "E/CN.4/1501".

Remplacer le début de la troisième phrase par "Deux autres documents dont la Commission est saisie (E/CN.4/1982/NGO/23 et E/CN.4/1501/Add.2) font état des circonstances étranges...".

54e séance

Paragraphe 21

Dans la septième phrase, remplacer "leurs deux jeunes enfants" par "leurs trois jeunes enfants".

Paragraphe 24

Dans la première phrase, après le mot "Guinee", ajouter le mot "équatoriale".

Paragraphe 54

Dans la septième phrase, après le mot "violations", ajouter le mot "flagrantes".

Paragraphe 70

Dans la dernière phrase, remplacer "M. D'Abuisson" par "M. D'Aubuisson".

55e séance

Paragraphe 44

A la fin de la troisième phrase, remplacer le mot "masochiste" par "qui reniait ses origines".

Paragraphe 73

Remplacer le nom de l'orateur par "M. LOVO CASTELAR".

Paragraphe 143

Supprimer la fin de la dernière phrase, à partir des mots "ou sans parler des", et ajouter la phrase suivante :

Si les violations des droits de l'homme s'ajoutent aux autres facteurs qui sont à l'origine des exodes traditionnels, les violations des droits des peuples entraînent inmanquablement des exodes massifs.



Paragraphe 144

Remplacer les troisième et quatrième phrases par ce qui suit :

Elle n'a pas tardé à comprendre que, dans la région où se trouve le Kampuchea, c'est la politique d'agression des autorités vietnamiennes qui est à l'origine de cette dramatique situation. En effet, le courant des exodes venait également de la République démocratique populaire lao et - chose inexplicable - du Viet Nam, alors que ce pays n'a pas souffert de catastrophes naturelles, n'est pas occupé militairement et, qui plus est, est "réunifié". On se rappelle que les envahisseurs, au début, niaient farouchement toute présence de leurs forces sur le territoire du Kampuchea. Mais le fait est qu'on ne peut cacher une armée de 100 000 hommes.

Remplacer les cinquième et sixième phrases par ce qui suit :

Les problèmes de réfugiés dans cette région résultent de la politique d'expansionnisme régional du Viet Nam dont la première étape consiste à absorber le Kampuchea et la République démocratique populaire lao, même vidés de leurs populations, dans un empire connu sous le nom de "Fédération indochinoise". La Commission a été saisie pour la première fois de ce problème à sa trente-cinquième session, soit environ trois mois après l'entrée des troupes d'agression au Kampuchea. Une conférence internationale a été convoquée à Genève en juillet 1979.

A la fin de la huitième phrase, remplacer "d'environ" par "de".

Remplacer la neuvième phrase par ce qui suit :

Quant au Viet Nam, l'épisode bien connu des réfugiés de la mer se situe au même moment; les causes ne sont plus un secret pour personne mais, pour beaucoup de jeunes, il s'agissait de fuir le recrutement militaire et la perspective d'aller combattre au Kampuchea.

Paragraphe 145

Remplacer le paragraphe par ce qui suit :

145. Les Kampuchéens qui se sont réfugiés en Thaïlande en 1979 et 1980 souhaitent, comme tous les réfugiés du monde, rentrer dans leur pays; il leur faut toutefois des conditions assurant un climat de sécurité et de réelle indépendance nationale. C'est pourquoi bon nombre d'entre eux ont regagné le pays, dans les vastes zones contrôlées par le Gouvernement du Kampuchea démocratique où ils sont assurés d'être protégés dans la lutte contre l'envahisseur. Là, ils bénéficient de services sociaux et culturels, et la Croix-Rouge du Kampuchea démocratique, avec le concours d'autres sociétés nationales de la Croix-Rouge et d'organisations internationales, assure la promotion de la santé et de l'hygiène.

.59e séance

Page 2

Au sommet de la page, remplacer la mention de fait de séance par "La séance est ouverte à 10 h 30."

Paragraphe 10

Dans la première phrase, après les mots "déclare que", ajouter les mots "par la dernière intervention" et remplacer les mots "du Gouvernement grec et du Gouvernement chypriote" par les mots "de la partie grecque".

Paragraphe 32

Dans la deuxième phrase, remplacer "E/CN.4/L.49" par "E/CN.4/1982/L.49".

---